

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PASSEPORT POUR LES MOINS DE 18 ANS
FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ POUR LES MOINS DE 16 ANS



Avant toute demande de passeport, veuillez lire attentivement les [feuillets d'information](#).

- Passeport** **en express**
 Passeport pour mineur **Carte d'identité** **Passeport provisoire**

- L'enfant ne possède pas encore le passeport allemand le passeport pour mineur allemand
 la carte d'identité allemande

ou (à remplir si vous souhaitez renouveler le même document de voyage)

- L'enfant possède/possédait un document de voyage allemand, que nous souhaitons renouveler:
 Passeport Passeport pour mineur Carte d'identité

Délivré par _____ n° _____

Date de délivrance _____ valable jusqu'au _____

Nom de famille _____

Prénom(s) _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Sexe masc. féminin Taille en cm _____ Couleur des yeux _____

Rue, n° _____ Code postal / ville _____

L'enfant est encore inscrit en Allemagne? non oui, à _____

L'enfant a acquis la nationalité allemande par

- Filiation (au moins un des parents avait la nationalité allemande à la naissance d'enfant)
 Naturalisation au (JJ/MM/AA) _____ Autres _____
 Naissance en Allemagne comme un enfant de parents étrangers _____

Si oui : La continuité de la nationalité allemande a-t-elle déjà été établie par une autorité allemande? non oui

L'enfant a-t-il une/des autre(s) nationalité(s)?

- non oui, lesquelles _____ depuis (JJ/MM/AA) _____
si oui: Mode d'acquisition naissance propre demande

Avez-vous déposé une demande en vue d'acquérir une autre nationalité pour l'enfant?

- non oui (laquelle, quand) _____

Informations aux parents

	Mère	Père
Nom de famille, prénom(s)	_____	_____
Nationalité à la naissance d'enfant	_____	_____
Nationalité actuelle	_____	_____
État civil à la naissance d'enfant	_____	_____
État civil actuel	_____	_____
Téléphone/mobile	_____	_____
Courriel	_____	_____
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> conjuguée par <input type="checkbox"/> mariage ou <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> père	<input type="checkbox"/> convenue le _____

Die vorstehenden Angaben entsprechen der Wahrheit und sind vollständig (Les déclarations ci-dessus sont conformes à la vérité et complètes). **Alle Angaben sind gemäß §6 Passgesetz / §9 Personalausweisgesetz durch Vorlage von entsprechenden öffentlich-rechtlichen Urkunden und anderen Unterlagen nachzuweisen.** (Toutes les informations doivent être vérifiées par la soumission des documents de droit public et autres documents pertinents, conformément au §6 Loi sur le passeport / §9 Loi sur la carte d'identité).

Lieu, Date

Signature Mère si droit de garde

Signature Père si droit de garde

Bitte nicht beschriften – Amtliche Verfügung

Eingangsdatum _____

DFB pos neg

- AA/WSB BRP/KP/PA/VP GU HU/Auszug FB Foto Abmeldung Zustimmungserkl.
- Unterschriftenblatt (HK) Sorgerechtsnachweis NE Einbürgerungsurkunde
- Pässe/AA Mutter + Vater _____ _____

es folgen noch:

- AA/WSB
- Foto
- GU
- HU/Auszug FB
- Abmeldung
- NE
- Einbürgerungsurkunde
- Sorgerechtsnachweis
- Zustimmung Mutter Vater

- Lichtbildabgleich
- Ermächtigung

- BRP Expr
- PA
- VP
- KP

in die WV am _____

erneute Rückfrage

Merkblatt Scheidungsanerkennung/ZUVA ausgehändigt/zugeschickt am _____

Ausstellungsnachricht an _____

Verlustnachricht an BKA am _____ Fundnachricht an BKA ab am _____

BRP PA
Gebühr _____
bez. _____

VP KP
Gebühr _____
bez. _____

BRP/PA überprüft

VP/KP überprüft

ausgestellt am _____

gültig bis _____

Pass-Nr. _____

Abholtermin _____

VP/KP abgesandt am _____

Eingang der nachzureichenden Unterlagen prüfen

direkt absenden

bisheriges Dokument anfordern

angefordert am _____

abgesandt per Einschreiben _____

1. BRP/VP/KP/PA Nr. _____

entwertet und vernichtet

entwertet und wieder ausgehändigt

2. BRP/VP/KP/PA Nr. _____

entwertet und vernichtet

entwertet und wieder ausgehändigt

Note d'information pour le passeport et passeport pour mineurs

Informations générales:

- Pour la demande de passeport vous devez impérativement **vous présenter en personne**. Les demandes envoyées par voie postale seront malheureusement retournées à l'expéditeur sans avoir été traitées.
- **Tous les documents** doivent être présentés **en original accompagné d'une photocopie**.
(En cas de demande simultanée de plusieurs passeports: l'original et 1 photocopie par demande)
- L'enregistrement électronique des empreintes digitales lors de la demande d'un passeport est exigé par la loi depuis le 1^{er} novembre 2007.
- La demande de passeport est uniquement possible sur rendez-vous. Merci de bien vouloir nous contacter soit en ligne via www.deutscher-honorarkonsul-genf.ch soit par téléphone au **022 734 6606**.
- L'ambassade à Berne est l'autorité compétente pour votre passeport et carte d'identité si vous résidez en Suisse ou dans la Principauté Liechtenstein et si vous n'êtes plus inscrit en Allemagne. Vous pouvez également effectuer votre demande de passeport chez les consuls honoraires à Zurich, Bâle, Genève ou Lugano, dans la mesure où vous résidez dans leur juridiction (cartes d'identité et passeport express uniquement à Berne).
- Vous avez changé votre nom après mariage ou divorce? Merci de bien vouloir vous renseigner à l'avance par téléphone, si une **déclaration de nom** et / ou **la reconnaissance de divorce** est nécessaire dans votre cas.
Lisez bien la note d'information sur la législation relative au nom patronymique www.bern.diplo.de/namensrecht.
- Une **prolongation** des passeports/passeports pour mineurs/cartes d'identité **n'est pas possible**.
- **La taxe est perçue au moment de la demande**.

Documents à fournir (l'original et 1 photocopie):

- **Formulaire de demande** dûment complété (uniquement l'original)
- **1 photo d'identité** aux normes biométriques allemandes par demande (tableau d'exemples de la note d'information sur les photos d'identité www.deutscher-honorarkonsul-genf.ch/passports.php)
- **Passeport/passeport provisoire/passeport pour mineurs** en original et en photocopie. La page des données biographiques du passeport ou l'avant et l'arrière de votre carte d'identité doivent être copiés (en cas de perte ou de vol: déclaration en original et en photocopie)
- **Livret pour étrangers/carte de légitimation** – original et 1 photocopie (demandeurs avec nationalité allemande **et** suisse: passeport suisse/carte d'identité: l'original et 1 photocopie **et une attestation de domicile**)
- **Acte de naissance** (Geburtsurkunde) ou **extrait d'acte de naissance avec filiation** (Abstammungsurkunde) – l'original et 1 photocopie
- **Extrait du registre allemand des familles** ou **acte de mariage** avec justificatif du nom de famille porté après le mariage - éventuellement aussi jugement du divorce (uniquement nécessaire si vous êtes marié ou divorcé): l'original et 1 photocopie
- **Attestation allemande de changement de résidence** (Abmeldebestätigung), en original et en photocopie, si le passeport actuel mentionne une adresse en Allemagne

Le cas échéant:

- Acte de naturalisation de la nationalité allemande sur déclaration: l'original et 1 photocopie
- Acte d'acquisition d'une nationalité étrangère (par ex. la nationalité Suisse): l'original et 1 photocopie
- Autorisation du maintien de la nationalité allemande: l'original et 1 photocopie
- Diplôme(s) de doctorat en original et en photocopie, si le demandeur souhaite que son passeport mentionne son/ses titres de docteur et si cela n'est pas encore noté dans l'ancien passeport / sur l'ancienne carte d'identité



Documents complémentaires à fournir pour les demandeurs âgés de moins de 18 ans:

- Pour une première délivrance de document de voyage pour un enfant une **déclaration relative au nom de famille** peut être exigée (feuillelet d'information sur la législation relative au nom patronymique) www.bern.diplo.de/namensrecht
- Le demandeur mineur doit **se présenter** en personne **accompagné** par ses représentants légaux qui doivent fournir l'original et 1 photocopie de leurs **passeports** ou **cartes d'identité**
- **Livret pour étrangers/carte de légitimation** de l'enfant et des parents en original et en photocopie (pour demandeurs avec nationalité allemande **et** suisse: passeport suisse/carte d'identité en original et en photocopie **plus** une attestation du domicile)
- Si les parents sont mariés: **acte de mariage** avec justificatif du nom de famille porté après le mariage en original et en photocopie
- Si l'un des parents exerce seul l'autorité parentale: **la décision de justice relative à l'autorité parentale** en original et en photocopie
- Si les parents ne sont pas mariés: **reconnaissance de paternité** selon la loi allemande en original et en photocopie

La présentation de documents supplémentaires peut parfois être exigée! Pour les documents étrangers une traduction certifiée en allemand, anglais ou français est nécessaire.

Emoluments & informations importantes:

Vous devez régler les frais du Consul Honoraire à Genève en espèces en francs suisses (*les Euros ne sont pas acceptés*). Il est également possible de payer avec la carte Maestro mais nous n'acceptons pas de Postcard. Si le débit n'est pas possible à cause de perturbations techniques, il est conseillé d'apporter des francs suisses en espèces.

Passeport

(Passeport biométrique avec empreinte digitale):
pour les moins de 24 ans, 6 ans de validité
à partir de 24 ans, 10 ans de validité
supplément 48 pages
frais supplémentaires du Consul Honoraire
frais forfaitaires

délai de traitement env. 8-12 semaines
env. CHF 65,- (€58,50)
env. CHF 90,- (€80,00)
env. CHF 25,- (€22,00)
actuellement CHF 50,-
CHF 8,-

Passeport pour mineur

(lisible par machine, sans empreinte digitale):
6 ans de validité, jusqu'au douzième anniversaire
frais supplémentaires du Consul Honoraire
frais forfaitaires

délai de traitement env. 2-4 semaines
env. CHF 30,- (€26,00)
actuellement CHF 50,-
CHF 8,-

Le passeport pour mineur n'est pas reconnu pour l'entrée dans tous les pays sans visa (parmi eux les Etats-Unis). Veuillez prendre note des informations relatives aux conditions d'entrée dans un pays étranger pour les titulaires de passeports allemands sur le site web du ministère fédéral des affaires étrangères sous www.diplo.de, Reise- und Sicherheitshinweise, Länder A-Z.

Si vous êtes domicilié **en dehors de la circonscription**, par exemple en France voisine, ou votre domicile est encore enregistré en Allemagne, les frais vont augmenter selon le document demandé.

Bureau du Consul honoraire de la République Fédérale d'Allemagne
Rue de Moillebeau 49
1209 Genève
Téléphone: 022 734 66 06
Fax: 022 734 66 08
Courriel: genf@hk-diplo.de
Site web: www.deutscher-honorarkonsul-genf.ch

Uniquement par rendez-vous:
Mardi 09:00 - 13:00 heures
Mercredi 09:00 - 14:00 heures

Direction: depuis gare Cornavin avec TPG bus no. 3 en direction de „Gardiol“ - arrêt „Moillebeau“